



Les taux d'intervention Leader +

Le montant des fonds européens est de 1,5 million d'euros, permettant de cofinancer des projets d'un coût total de 3 millions d'euros à un taux moyen de 50 %. Une modulation de ce taux est possible jusqu'à 70 % suivant la qualité du dossier.

Les dépenses éligibles sont de plusieurs natures :

- **fonctionnement** lié à la réalisation de l'opération : prestations, communication, temps passé, frais administratifs ...
- **investissement immatériel** : études, formation...
- **investissement matériel** : petits aménagements, équipement (sous conditions)

Pour les entreprises et les structures du secteur concurrentiel : aide plafonnée à 15 % du montant des dépenses
La recherche des contreparties permettant de compléter le plan de financement revient au porteur de projet.

Une gestion locale

Le programme Leader Plus est géré localement, par un Groupe d'Action Locale (G.A.L.), partie intégrante de l'association du Pays du Grand Bergeracois. L'animation du programme et l'instruction des dossiers sont assurées par les services du G.A.L. Les dossiers sont sélectionnés par le Comité de Programmation du G.A.L., constitué à parité de 26 membres publics (élus) et 26 membres privés (chambres consulaires, responsables d'associations, chefs d'entreprises, agriculteurs, citoyens, etc.)

Pas à pas ...

le cheminement d'un dossier Leader

Vous avez un projet ou simplement une idée ?

Prenez contact avec les animateurs Leader qui vous indiqueront s'ils sont compatibles avec Leader Plus et pourront vous appuyer pour le montage du projet et du plan de financement, et la constitution du dossier.

Vous pouvez aussi consulter notre dossier ou télécharger le formulaire de demande sur notre site Internet www.pays-de-bergerac.com, rubrique "L'asso du Pays", puis "Leader +"

Déposez le dossier complet, avec l'ensemble des pièces réglementaires, auprès du Groupe d'Action Locale,



qui instruit le dossier au regard de la réglementation européenne (attention : les délais d'instruction varient suivant le dossier). Le dossier doit en tout cas être complet un mois au moins avant chaque comité de programmation.

Le Comité de Programmation du G.A.L. examine la qualité du projet, au regard des critères de sélection (cf. page 2). Il programme, ajourne ou refuse le dossier.

En cas d'avis favorable, une convention est signée entre le bénéficiaire et le G.A.L., engageant les fonds européens. Le paiement se fait ensuite sur la base de factures acquittées ; le porteur de projet doit donc réaliser l'avance des dépenses.

La subvention engage le bénéficiaire à accepter tout contrôle, jusqu'à plusieurs années après l'opération.

➔ Contact

Président : M. Serge FOURCAUD
Président Délégué : M. Philippe DUCENE
Animateurs : Youenn HUON,
Christophe CATHUS, François QUEVAL

GRUPE D'ACTION LOCALE PAYS DU GRAND BERGERACOIS

43, boulevard Maine-de-Biran - 24 100 BERGERAC
05.53.27.30.18 - 05.53.27.30.30
Courriel : leaderplus@pays-de-bergerac.com

Pays du Grand Bergeracois



Pays du Grand Bergeracois
LEADER PLUS

*Une clé pour vos projets
de valorisation des ressources
naturelles et culturelles
jusqu'en 2008*



Liaison entre actions de développement
de l'économie rurale

Leader Plus, qu'est-ce que c'est ?

Leader Plus est un programme de développement local co-financé par l'Union Européenne, dont bénéficie le Bergeracois jusqu'en 2008.

Par ce biais, de nombreux porteurs de projets peuvent être soutenus pour mener des projets innovants de développement rural. Nous avons voulu axer ce programme sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles du Bergeracois, car elles sont la force et l'atout de notre territoire. Ces ressources concernent :

- notre patrimoine, dans sa diversité : bâti, naturel, historique, oral, etc.
- notre culture ou plutôt nos cultures, car nous souhaitons développer les échanges interculturels

• nos savoir-faire spécifiques en artisanat et agriculture notamment. Vous avez un projet ou peut-être seulement une idée ? N'hésitez pas à nous contacter. Le programme Leader + pourra peut-être vous aider !

Serge Fourcaud
Président du Pays du Grand Bergeracois



Un programme pour qui ?

Les porteurs de projet peuvent être tant publics que privés : communes et communautés de communes, établissements publics, associations, chambres consulaires, entreprises, etc...

Les opérations doivent bénéficier aux cantons de : Beaumont, Bergerac 1 et 2, Eymet, Issigeac, La Force, Lalinde, Le Buisson de Cadouin, Monpazier, Sainte-Alvère, Sigoulès, Vélignes, Villamblard et Villefranche de Lonchat.

Un programme, pour quoi faire ?

- Pour fédérer les initiatives locales autour de **trois atouts vecteurs de développement** : savoir-faire, culture et patrimoine ;
- Pour créer et animer **des réseaux** permettant une valorisation optimale des ressources ;
- Pour créer **des emplois** liés aux ressources naturelles et culturelles.

Un programme sélectif

Chaque projet devra répondre à plusieurs des critères de sélection suivants :

- S'inscrire dans au moins une des huit fiches-actions (cf. pages 3 et 4)
- **Etre innovant** :
 - › soit en tant qu'action expérimentale ou en tant que nouveau produit pour le Bergeracois
 - › soit parce qu'il lance de nouvelles formes d'organisation (travail en commun publics-privés, par exemple)
- **Etre "pilote"** :
 - › se pérenniser dans le temps : Leader finance le lancement, le projet doit ensuite voler de ses propres ailes
 - › avoir un effet d'entraînement sur d'autres secteurs économiques ou sociaux
 - › être transférable, c'est-à-dire servir de "modèle", pour le Bergeracois ou d'autres territoires
- Favoriser, directement ou indirectement, **la création d'emplois**
- **Etre collectif** et permettre la mise en réseau, c'est-à-dire un partenariat durable, entre acteurs.

N.B. : l'implication des femmes et des jeunes, publics-cibles de l'Union Européenne, est un atout.

Coopérer en Europe, c'est possible

Un volet important de Leader Plus permet de financer des actions de coopération avec d'autres territoires Leader, en France mais aussi dans les pays membres de l'Union Européenne, les pays candidats d'Europe Centrale ou des pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie).

Si vous avez déjà des contacts avec d'autres territoires, ou simplement si cette voie vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part.



Résumé des fiches-actions du programme Leader Plus

Fiche 1.1 : Mieux connaître les ressources naturelles et culturelles

Recenser le patrimoine et les ressources du territoire, en préalable à une protection et une valorisation économique	Inventaires, études qualitatives d'éléments du patrimoine Budget de la fiche: 200 000 €	↳ Le Patrimoine insolite du canton de Lalinde : recensement, exposition et guide de découverte – Association "Les Pesqueyroux"
---	--	--

Fiche 1.2 : Recensement des personnes ressources

Repérage des personnes détentrices d'un savoir-faire ou de connaissances pouvant servir à la valorisation des ressources	Recensement des personnes ressources qui accompagneront et appuieront la création de projets Budget de la fiche: 25 000 €	↳ Recensement des entreprises artisanales locales intervenant dans le patrimoine bâti, afin de mettre en place des formations spécifiques
---	--	---

Fiche 1.3 : Faire connaître les ressources naturelles et culturelles

Sensibiliser le public sur la qualité des ressources Faire participer les habitants à la mise en valeur du patrimoine Créer une image forte du territoire	• Supports d'information (numérique, papier, signalétique...) • Evénements ponctuels et réguliers à destination des locaux et des touristes Budget de la fiche: 400 000 €	↳ Guide pratique – Office de Tourisme de Bergerac Edition d'un guide des activités touristiques du Bergeracois, commun à tous les OTSI du Bergeracois
--	---	--

Fiche 2.1 : Formation – Professionnalisation

Former les acteurs du territoire à des savoir-faire ou des connaissances liés aux ressources naturelles et culturelles, pour développer les activités économiques	• Formations à des savoir-faire innovants ou traditionnels • Création de référentiels-métiers pour perpétuer des savoir-faire et en créer de nouveaux Budget de la fiche: 186.200 €	↳ Recueil de savoir-faire et formation d'artisans aux savoir-faire patrimoniaux ↳ Formations pour comprendre le patrimoine et le transmettre
--	---	---

Fiche 3.1 : Soutien aux projets économiques et touristiques

Créer des activités économiques innovantes, à partir de l'exploitation des ressources naturelles et culturelles	• aide aux porteurs dans le montage et la promotion de leur projet • incitation à la création de projets par la mobilisation des acteurs Budget de la fiche: 400.000 €	↳ Conception d'un "chai miniaturisé", outil de découverte touristique de la vinification
--	--	--

Fiche 3.2 : Soutien aux projets de préservation, restauration et valorisation des sites naturels

Protéger et valoriser les espaces naturels de qualité : sites, massifs forestiers, rivières, paysages, etc.	• études préalables • actions de conciliation des usages • mise en place de mesures de protection adaptées Budget de la fiche: 400.000 €	↳ Etudes paysagères en vue d'aménagements de protection ou de découverte ↳ Actions d'aménagement et de gestion de l'espace rural
--	---	---

Fiche 3.3 : Soutien à la création d'événements culturels

<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la rencontre de populations aux cultures différentes • Créer l'événementiel culturel à partir de l'histoire du territoire • Contribuer à son attractivité 	Actions visant à : <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir l'histoire spécifique de ce territoire • favoriser la création culturelle • impliquer la population Budget de la fiche: 400.000 €	↳ Cultures Plurielles : Algérie, entre culture et traditions – Centre Social de Naillac Animations culturelles sur l'échange entre communautés
---	--	---

Fiche 3.4 : Création ou développement de structures favorisant la diffusion de pratiques culturelles

Renforcer la politique culturelle à l'échelle du Pays, par : <ul style="list-style-type: none"> • la mise en réseau des acteurs • un accès facilité à la culture 	Transmission de la pratique culturelle (intervention auprès de la population locale, échanges entre structures) Budget de la fiche: 300.000 €	↳ Education à l'image et médiation culturelle dans le Pays du Grand Bergeracois – Association Polymages
---	--	---